



Section du château de Fontainebleau

Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail de l'Établissement public du château de Fontainebleau

CHSCT du 29 novembre 2016

L'approbation du P.V. du CHSCT du 05 juillet est différée.

• **Suites données au CHSCT du 05 juillet 2016**

Parmi les nombreux points passés en revue on retiendra :

- **la mise en place fin novembre d'un kit travailleur isolé pour les agents de nuit du poste des mathurins.** Ce système d'alerte destiné aux agents en situation de devoir assurer seuls leur service, reprend les grands principes des dispositifs utilisés pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie : un petit boîtier porté autour du cou, activé par une pression du doigt, déclenche un message d'alerte répercuté au PC musée nuit et/ou aux téléphones d'astreintes cadre et agent. **Portée par vos représentants des personnels cette mesure est à mettre à l'actif du CHSCT.**

- **l'accès aux détecteurs incendie situés dans les combles.** Un constat récurrent et particulièrement inquiétant fait par vos élus CGT : les trappes d'accès aux combles sont pour une bonne part inaccessibles, faute d'échelles appropriées et faute d'échelles tout court. Le sujet pourrait prêter à sourire s'il n'était question du risque incendie, et des difficultés à effectuer des levées de doute dans des zones elles-mêmes particulièrement difficiles d'accès et à repérer. Le sujet n'est pas nouveau et nous l'avons à maintes fois évoqué avec gravité. Y remédier nécessite des travaux d'envergure car chaque accès doit être traité en fonction de ses caractéristiques propres, chaque trappe devant être sécurisée et la portance des planchers étudiée. Les échelles douteuses en bois ayant été retirées, il a été décidé d'acheter des échelles de type télescopiques ou bras d'échelle, dans l'attente des travaux, dont le coût élevé les destinent à être intégrés aux opérations du schéma directeur.

- **l'aménagement du PC des Mathurins.** Ce dossier malheureusement piétine, et nous faisons le constat que le schéma directeur, avec sa floraison de chantiers, vampirise toutes les énergies au détriment d'opérations pourtant plus modestes. Pour rattraper le coup, l'administration nous promet une réalisation début 2018, en lien avec une opération du SD ; soit au bas mot deux ans de retard, car ces travaux auraient dû intervenir au premier semestre 2016 dans le prolongement des travaux de motorisation de la grille des mathurins.

- **l'application d'un ½ tarif (7€) du droit d'entrée pendant une période donnée.** L'établissement a fait le choix d'accueillir le public pendant les travaux portant sur la création d'un éclairage de sécurité incendie dans le circuit de visite principal. Le hic, c'est que ces travaux invasifs qui s'étalent sur environ une année, vont engendrer toutes sortes de nuisances, à commencer par la fermeture par tronçons successifs de pans entiers du circuit, privant les visiteurs des espaces les plus emblématiques. Lors du précédent CHSCT nous avons interpellé l'administration sur la nécessité impérieuse de revoir la tarification. Mais avec un ½ tarif seulement trois semaines, en octobre au plus fort des désagréments, c'est tout bonnement insuffisant alors que les amputations du circuit auront lieu tout au long de l'année.

- **la migration du système de sûreté M 3000 du PC musée est en cours avec des échanges entre le service et le(s) prestataire(s).** Essayons d'y voir clair dans la chaîne des interlocuteurs : l'EPCF a confié à l'OPPIC la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération et le bureau d'étude Alternet est chargé d'en assurer le suivi, mais c'est bien la société SPIE qui s'est vue attribuer le marché le sous-traitant dans la foulée à la société Cavas. Ouf ! pas sûr décidément qu'on y voit plus clair sur qui fait quoi. Vu la teneur de certains échanges, le parti pris hautement contestable d'adapter coûte que coûte un système qui en l'état fait l'unanimité contre lui, avec en plus un budget contraint qui ne permet pas de prendre en compte toutes les fonctionnalités essentielles demandées par les utilisateurs, on a de quoi être particulièrement inquiet sur le résultat final. S'agissant d'un sujet aussi sensible que l'est la sûreté, chacun devra assumer sa part des responsabilités qui pourraient découler de décisions hasardeuses.

- **le nombre d'agents dispensés de ménage dans les espaces muséographiques pour raisons médicales s'élève à 8.**

- **moins performance du système d'éclairage à led installé dans le circuit de visite.** C'est à tout le moins le constat fait par les agents, qui de leur côté essuient les récriminations des visiteurs. L'administration va se rapprocher de l'entreprise prestataire qui s'était engagée à assurer une même puissance d'éclairage.

- **Observations des registres santé et sécurité**

C'est un peu toujours le même constat : les six registres mis à disposition sont très largement sous utilisés au regard des nombreuses problématiques et récriminations qui pimentent l'ordinaire des conversations des uns et des autres. On ne s'expliquera décidément jamais cette frilosité à utiliser ces registres, surtout en période de très forte activité de travaux.

A signaler la demande d'un rafraîchissement des peintures de la base vie qu'utilisent les agents de nuit du PC musée, en attente de la livraison du futur ensemble du PC sûreté. L'administration utilisera un reliquat de crédit pour réaliser cette opération qui peut être faite sans avoir à immobiliser les espaces.

- **Point sur les accidents de travail pour le troisième trimestre 2016**

5 accidents sont recensés depuis le précédent CHSCT du 5 juillet dernier. 3 de ces accidents sont consécutifs à des chutes sur les pavés irréguliers de la cour ou dans les escaliers du circuit intérieur. En somme rien que du grand classique, tant cette typologie d'accident est récurrente. Les travaux d'accessibilité de la cour, avec la création d'un cheminement d'accès pour les PMR le long des façades, devraient améliorer la situation. S'agissant de la chute dans l'escalier qui dessert la tribune de la salle de Bal où est placé le diffuseur de musique, il est préconisé de se doter d'un système de télécommande utilisée depuis la salle elle-même.

- **Actions menées par les assistants de prévention**

Les actions accomplies sont allées de pair avec la montée en puissance des travaux liées au schéma directeur et les nombreuses réunions de chantiers qui en découlent, ainsi que les réunions préparatoires au passage de la commission de sécurité. Coordination de l'actualisation du DUERP.

- **Retour sur l'action de sensibilisation collective au travail prolongé sur écran réalisée par le SIMT**

13 agents ont pu bénéficier d'une étude de poste de travail individuelle les 21 et 24 octobre derniers, suivie d'une restitution collective des préconisations le 25 octobre. Cette action découle directement de facteurs de risques mis en évidence dans le DUERP, et s'inscrit pleinement dans le programme national de prévention des risques professionnels (PNPRP) qu'a adopté le ministère pour 2016.

Les principaux risques liés au travail prolongé sur écran sont : la fatigue visuelle, les troubles musculo-squelettiques (TMS), le stress et les troubles circulatoires. Le SIMT a élaboré une brochure récapitulant les préconisations à suivre.

- **Étude du poste B au pôle accueil et billetterie - point d'étape.**

Contexte : Cet automne le poste de contrôle des billets (poste B) a été revu, avec l'installation de tourniquets permettant aux visiteurs de valider eux même leurs titres, délestant les agents d'une partie de ces tâches pour les recentrer sur les missions d'accueil. La période de démarrage a mis en évidence certaines difficultés : le léger déplacement du poste de travail n'offre plus la même visibilité sur l'escalier de stuc qui conduit les visiteurs au circuit de visite, nombre de visiteurs éprouvent des difficultés à scanner leur billet, requérant l'aide des agents pour éviter l'engorgement, le guidage des visiteurs vers le musée Chinois est moins facile et le retour des visioguides depuis l'extérieur oblige l'agent à quitter son poste pour déverrouiller la porte donnant dans la cour d'Honneur.

Les préconisations du SIMT (médecine du travail) en charge de l'étude de poste réalisée le 27 octobre dernier visaient trois objectifs d'amélioration :

- favoriser les « bonnes » relations humaines en privilégiant la mission d'accueil des visiteurs à celle du contrôle ;
- éviter de quitter le poste B afin que l'agent puisse accomplir au mieux l'ensemble de ses missions ;
- rendre plus fonctionnel l'espace de travail choisi.

Depuis, certaines améliorations ont été apportées : le paramétrage de la fenêtre de scan pour une lecture facilitée des titres, l'adaptation du nombre d'agents en période d'affluence, et l'installation d'un digicode sur la porte extérieure. D'autres améliorations devraient suivre. En tout état de cause la démonstration est désormais faite qu'il n'est pas possible d'assurer seul ce poste en période d'affluence. **Le gain d'un poste de travail qu'envisageait la Direction est donc une idée à ranger au rayon des accessoires. CQFD**

- **DUERP – Mise à jour 2016 du document unique des unités de travail (pour avis)**

Rappelons que la mise à jour du document unique doit être faite au moins une fois par an ou en cas de nouvel aménagement afin de : *faire apparaître tout nouveau risque et/ou omission - faire disparaître un risque - modifier une évaluation - retranscrire les actions mises en place dans les « mesures de préventions prises » - expliquer le report éventuel de de certaines actions et définir un nouveau plan d'action.*

Un travail conséquent d'actualisation a été réalisé pour les six unités de travail scindées elles-mêmes en une quinzaine de sous unités (*exemple : sous unité service financier juridique et marchés publics, pôle des systèmes d'information*). Il ressort que cette mise à jour a permis d'affiner et de compléter les risques identifiés offrant désormais une connaissance solide des différentes problématiques. Le plan d'action porte en priorité sur la réduction des risques psycho sociaux avec le concours du cabinet LC Conseil. Un budget de 30 000 € a été alloué pour les actions à mener dans le cadre du DUERP.

- **Mise en place du nouveau logiciel de gestion au sein du service financier**

Il s'agit de basculer sur un nouveau cadre de gestion réglementaire : la GBCP. La gestion budgétaire et comptable publique (*GBCP*) prévoit la mise en place d'une comptabilité budgétaire distincte de la comptabilité générale pour les établissements publics. Cette réforme s'applique à l'établissement en deux temps : au 1^{er} janvier 2016 application des dispositions réglementaires en mode « dégradé » (sans système d'information adapté) et au 1^{er} janvier 2017 migration du système d'information WinM9. Les objectifs de cette réforme sont : **l'harmonisation des règles budgétaires et comptables entre l'État et ses opérateurs, l'amélioration du pilotage et de la programmation, et l'introduction de la stratégie dimension pluriannuelle.**

L'administration a indiqué que l'impact sur les conditions de travail était mesuré, car le service a largement anticipé cette réforme et y travaille depuis de longs mois. De plus le fait que le chef du service financier a accompagné ce changement au cours de sa précédente affectation est un atout pour mettre en œuvre les différentes étapes du processus.

- **Installation d'une base vie provisoire pour les équipes du service des jardins (pour avis)**

Lors de la séance précédente (*CHSCT du 05 juillet 2016*) vos élus CGT avaient voté favorablement au projet d'aménagement d'une base vie déportée implantée cour du Fleuriste. Cette structure modulaire (14.67m x 6.04m) pouvant accueillir jusqu'à 35 personnes et offrant toutes les fonctionnalités (vestiaires hommes et femmes, douches, sanitaires, sas de décontamination...), nous était apparu comme une alternative convaincante aux espaces utilisés, le Pavillon Magenta, qui trop exigües ne répondaient plus aux usages et à la réglementation. Ne restait donc plus qu'à passer aux actes.

Et là patatras ! L'administration nous annonce maintenant devoir revoir sa copie, rebutée par le coût de l'opération, avoisinant les 250 000 €, quand elle ne peut y consacrer qu'un peu plus de 100 000 € ! Surprenant de s'être à ce point trompé dans les grandes largeurs sur le montant de l'opération.

En conséquence l'administration nous a proposé un projet remanié, avec d'un côté une base vie déportée plus modeste installée cour du Fleuriste, mais destinée aux stagiaires d'Initiative 77 et emplois d'avenir, et de l'autre côté le maintien sur place, Pavillon Magenta, des vestiaires/sanitaires réservés aux seuls agents titulaires, avec une remise en état partielle de ces locaux.

Autant le dire clairement, tel quel ce projet alternatif ne nous convainc pas, et votre délégation CGT l'a contesté car le nombre de douches des espaces situés Pavillon Magenta est insuffisant (la réglementation prévoit une pomme de douche pour huit salariés). Le calcul de l'administration était pourtant simple : n'admettre que 7 agents à occuper ces locaux et/ou utiliser la douche du vestiaire femme, aucun agent féminin titulaire n'étant actuellement présent dans le service, et le tour était joué. Un peu court ! Et solutions boiteuses dans les deux cas, car il y a maldonne sur les effectifs à prendre en compte avec 9 agents titulaires, encadrants compris - pour leur part les 2 agents affectés à la Pépinière disposent de leurs propres installations sur place - et surtout il ne tient pas compte de l'évolution des effectifs, dont nous n'allons tout de même pas nous résigner à considérer qu'ils seraient une fois pour toute figés. Enfin le poste actuellement vacant dans le service peut à tout moment être pourvu par un agent féminin. **Vos élus CGT n'en démordent pas : le salut de ce projet passera par l'installation d'une seconde douche pour les vestiaires hommes.**

Le Président du CHSCT, constatant que le projet n'était pas abouti et voulant éviter un vote négatif de notre part qui aurait de facto conduit à reconvoquer un nouveau comité dans les 30 jours, a décidé que ce point serait revu lors du prochain comité.

Une seconde opération nous a été présentée pour information, l'administration n'ayant pas jugée utile d'attendre l'avis du CHSCT pour la mettre en œuvre ! Il s'agissait du remplacement des deux anciens corps de garde utilisés par l'équipe des jardiniers affectés à l'entretien du Grand Parterre, l'un servant de salle de repos côté pavillon du Tibre, l'autre servant au stockage des matériels et des outils côté quartier Henri IV. L'administration souhaitait récupérer ces deux locaux pour y stocker des éléments provenant des mouvements de réserves du musée et des dépôts d'architecture. En contrepartie une structure modulaire servant de salle de repos a été installée dans la zone du Vieux gouvernement, à côté de laquelle la dépendance d'un ancien logement de fonction permettra le stockage des outils et du matériel (*A l'issue du CHSCT vos représentants des personnels CGT se sont rendus sur place et nous estimons cette alternative acceptable*).

L'ordre du jour n'étant pas épuisé et l'administration n'étant décidément pas adepte des comités qui excèdent la demi journée, celle-ci a décidé de clore la séance et de tenir un autre CHSCT le 31 janvier prochain. Cette nouvelle séance permettra de revenir sur le point précédent, de traiter le projet de réaménagement des bureaux situés à l'entresol de l'aile des Ministres, et de faire un point d'étape sur le schéma directeur et sur les travaux en maîtrise d'ouvrage directe.